



**SANTÉ
SOCIAUX**

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

CANCER DU SEIN

le travail favorise des cancers

On agit ?!

**Ces données
scientifiques ne
peuvent plus être
ignorées.**

**OCTOBRE
2026**

Cancer du sein et travail : combien de preuves faudra-t-il encore ?

Depuis plusieurs années, les travaux de l'INSERM, du CIRC et de l'INRS montrent que la perturbation durable des rythmes biologiques, liée au travail de nuit, augmente le risque de **développer certains cancers**, dont le cancer du sein

2026 marque une nouvelle étape dans la reconnaissance du cancer du sein comme maladie professionnelle :

- En mars 2026, le Tribunal Administratif de Marseille a reconnu un lien direct entre le cancer du sein **d'une infirmière** et plus de 25 ans de travail de nuit. L'employeur a fait appel de cette décision
- En août 2026, le pôle social du Tribunal Judiciaire de Bayonne a reconnu l'origine professionnelle du cancer du sein d'**une hôtesses de l'air**, en soulignant l'impact du travail de nuit, des rayonnements ionisants et du tabagisme passif

Ces décisions majeures contribuent à **rendre enfin visibles les cancers professionnels** des femmes

Le cancer du sein professionnel existe, **le déni doit cesser**. Les professionnelles concernées doivent être reconnues, protégées et indemnisées

La Fédération CFDT Santé-Sociaux revendique :

- La création d'un **tableau de maladie professionnelle** spécifique afin de faciliter la démarche de reconnaissance du cancer du sein d'origine professionnelle
- La **traçabilité des poly-expositions** professionnelles
- Une politique de prévention ambitieuse prenant en compte la santé des femmes au travail, **via une approche genrée** dans le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) et le plan d'action en découlant (PAPRI Pact)

**Rejoignez-nous,
nous augmenterons
le rapport de force!**
sante-sociaux.cfdt.fr/adhesion

Contact:
federation@sante-sociaux.cfdt.fr

Site tout public:
Cfdt-sante-sociaux.fr



**CANCER
DU SEIN**

